

RENDRE LA VILLE PLUS ATTRACTIVE

Changer l'image d'un quartier

CREATION D'UNE NOUVELLE CENTRALITÉ À SAINT-LÉGER-SUR-DHEUNE

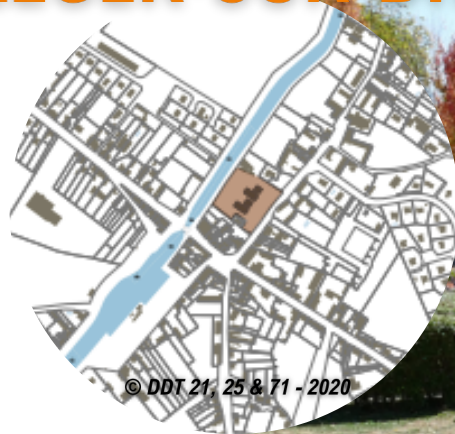
LE CONTEXTE

Commune : Saint-Léger-sur-Dheune (71)

Département : Saône-et-Loire

Population : 1 567 habitants

Densité de population : 129 habitants/km²



LE PROJET

Ce projet voit le jour en réaction au contexte de **déprise démographique** des communes rurales de la région. En effet, la population est en déclin et le centre-bourg se dévitalise malgré une qualité de vie et les nombreux atouts touristiques de la région. À la fin des années 90, la commune engage une réflexion globale sur le canal, la place du marché et ses abords afin de **revitaliser le centre-bourg** et lui donner une **nouvelle image**. Assistée d'un programmiste, elle élabore un schéma local d'aménagement et d'environnement afin d'établir un projet cohérent et adapté aux besoins du village :

- création d'un parc public en bord de canal,
- aménagement de la place du marché,

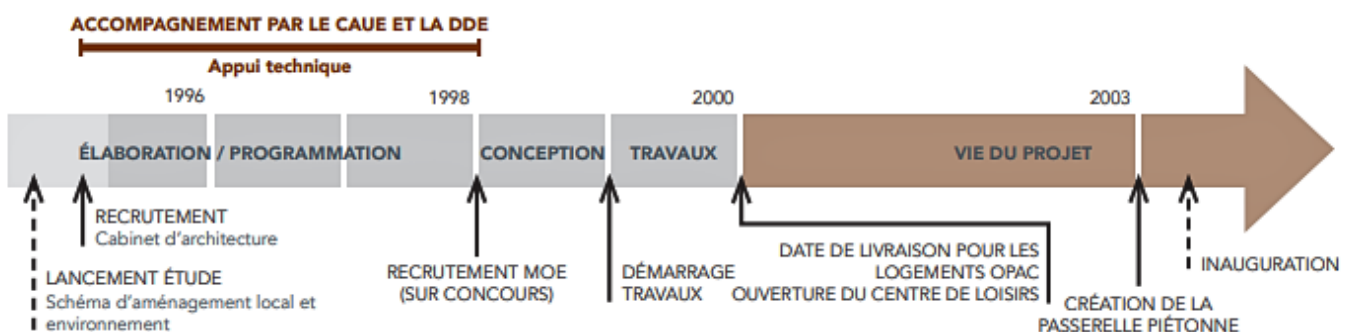
- requalification et mise en valeur du chemin de halage,
- création d'une passerelle piétonne,
- requalification de l'entrée de bourg Sud, construction d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement, aménagement d'une place,
- construction de **10 logements sociaux locatifs** distribués dans deux bâtiments collectifs

Maître d'ouvrage : OPAC (Office public de l'habitat de Saône et Loire)

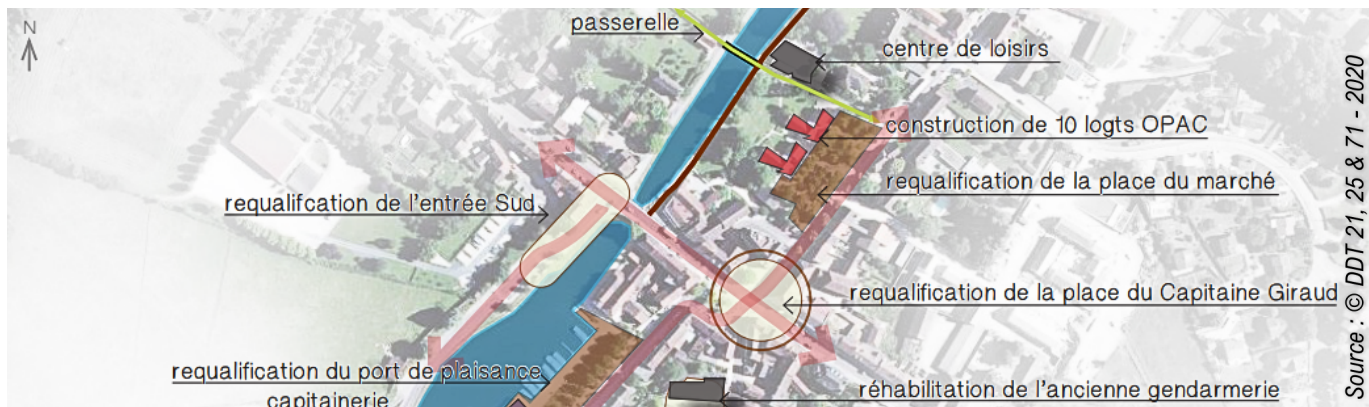
Maître d'œuvre : I. Sénéchal-Chevalier et E. Auclair - Atelier d'architecture | Agence Vincent Pruvost paysagiste

CONTACT : ddt-mctp-pec@saone-et-loire.gouv.fr

CALENDRIER



Source : © DDT 21, 25 & 71 - 2020



TRAITEMENT DE LA DENSIFICATION

DENSITÉ DE LOGEMENT: 63,7 LOGEMENTS/HECTARE

La densification a été bien acceptée grâce aux traitements des espaces publics dans le projet. Supports de convivialité et de vivre ensemble, ils ont une influence sur la perception de la densité. À Saint-Léger-sur-Dheune, la place du marché, le parc public arboré en bordure du canal du Centre et la requalification du chemin de halage ont construit l'identité du quartier. Ces requalifications d'espaces publics permettent d'établir des continuités urbaines dans le centre-bourg, et répondent à divers besoins : espace de vie, de promenade, de rencontre. La simplicité des volumes et des matériaux utilisés a permis de réduire l'impression de densité. De plus, l'alternance de pleins et de vides dans la composition d'ensemble des façades a permis une perméabilité des vues vers le parc et le canal.

BILAN FINANCIER

- **COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION** : 480 000 € HT (VALEUR EN 1999)
- **MONTANT DES SUBVENTIONS** : DONNÉES NON COMMUNIQUÉES

10 LLS EN HABITAT INTERMÉDIAIRE

- 4 T3
- 6 T2

ZOOM SUR...

... L'OPÉRATION "CŒUR DE VILLAGE +"

- Programme d'aide à l'ingénierie et d'octroi de subventions porté par la Région Bourgogne Franche Comté (aujourd'hui "Villages du futur")
- Objectif : accompagner les petites communes rurales dans la mise en valeur de leur cadre de vie et favoriser la création de logements locatifs par la mobilisation du foncier communal
- Étude préalable nécessaire (menée ici par le CAUE) définissant les enjeux à aborder
- Opérations possiblement menées en maîtrise d'ouvrage ou en délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes et le Département pour les travaux relevant de leur compétence

ATOUTS

Le projet de requalification des espaces publics a contribué à l'amélioration de l'image du bourg

L'attractivité des logements : il y a peu de vacance et de rotation

L'attractivité du centre-bourg : la construction des logements a permis d'augmenter la population

La revitalisation des commerces du centre-bourg

L'accessibilité des logements : forte demande des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre dans leur village tout en se rapprochant des services et commerces du centre-bourg.

DIFFICULTES

Il aurait fallu prévoir une meilleure prise en compte de l'évolution et de la pérennité des matériaux utilisés sur les espaces publics (altération des matériaux)